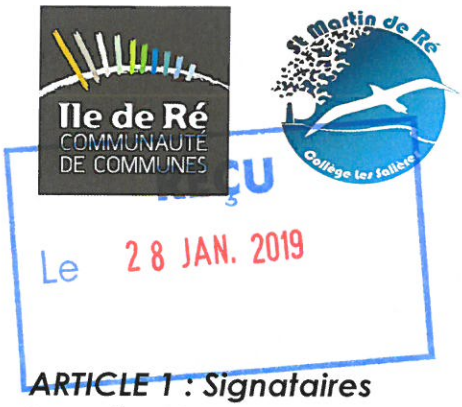


# CONVENTION

***ARTICLE 1 : Signataires***

La présente convention est passée entre

- Le collège Les Salières de Saint Martin de Ré, représenté par sa Principale madame Eliane LONGEVILLE.

- La Communauté de Communes de l'île de Ré, représentée son Président monsieur Lionel QUILLET.

***ARTICLE 2 : Finalité***

L'application de la présente convention doit fixer le cadre règlementaire aux actions éducatives et sportives liées à la protection de l'environnement et organisées conjointement par les écogardes, et monsieur Benjamin Brondeau, professeur d'Education Physique et Sportive.

***ARTICLE 3 : Objectifs***

Dans le cadre du Mois de l'Environnement 2019, les élèves participeront à une course d'orientation où les balises à trouver auront pour thématique « La nature au coin de ma rue ».

***ARTICLE 4 : Durée d'application***

La présente convention s'applique le 2 avril 2019.

***ARTICLE 5 : Élèves concernés***

Seront concernés les élèves de 5éme 2, classe encadrée par monsieur Brondeau.

***ARTICLE 6 : Lieux et horaires***

Ces actions se dérouleront à proximité du collège dans le périmètre de sécurité définis par le professeur et les écogardes (voir cartographie jointe) le mardi 2 avril 2019 de 13h45 à 16h30.

***ARTICLE 7 : Déplacements***

Les déplacements se feront à pied encadré par le professeur, accompagné par les écogardes de la Communauté de Communes de l'Île de Ré.

***ARTICLE 8 : Déroulement des séances et encadrement***
Ces activités seront obligatoires et seront prévues dans le temps scolaire.

Ces actions seront sous la responsabilité des professeurs d'EPS
- M. Benjamin BRONDEAU

La thématique des balises seront dirigés par les écogardes suivants :
- Mme Fabienne Le Gall,
- M Simon Baudouin

Accompagnés des écogardes suivants :
- M Romary Berlot
- Mme Margaux Ruiz
- M Philippe Sabarthez

Fait à SAINT MARTIN DE RÉ, le 22 JAN. 2019

Mme Eliane LONGEVILLE,
Principale de l'établissement,

Cachet et signature :

M. Lionel QUILLET
Communauté de
Communes de l'Île de Ré

Cachet et signature :